

Discours de clôture du Président Didier Migaud

Quatrième Rencontre annuelle des référents déontologues

Sénat – 23 juin 2023

Mesdames et Messieurs les référents déontologues,

Quelques mots en conclusion, très rapidement, pour ne pas allonger le temps de notre journée.

Avant toute chose, j'espère que vous avez apprécié cette journée d'échanges, consacrée à la prévention des conflits d'intérêts comme enjeu de sécurisation de l'action publique et qu'elle vous aura été utile pour l'exercice de vos fonctions.

Comme je l'évoquais ce matin, les situations de conflits d'intérêts marquent particulièrement les citoyens. Dans un contexte où la défiance envers les décideurs publics subsiste, je suis convaincu, que la Haute Autorité et les référents déontologues ont un rôle essentiel à jouer dans la diffusion d'une culture de l'intégrité.

Je tiens à remercier à nouveau le président Larcher, ainsi que le président Bazin pour son intervention retransmise, même s'il n'a malheureusement pas pu être avec nous aujourd'hui. Je partage les constats qu'il vient de faire, notamment sur le sujet des représentants d'intérêts pour lequel j'espère que les choses évolueront d'ici la fin de l'année. Un texte transpartisan est annoncé d'ici la fin de l'année, et nous espérons qu'il permettra de clarifier une loi et des textes réglementaires qui soulèvent beaucoup de questions de la part des représentants d'intérêts ou des élus locaux, du fait de l'extension du dispositif au niveau local.

Je veux également remercier chaleureusement tous les intervenants mais aussi tous les participants qui, par leurs questions et leurs interventions ont enrichi nos débats.

Ce sont les participants à la table-ronde de ce matin, Messieurs et Mesdames Emmanuel Aubin, Véronique Brumeaux et Jean-Luc Tournier, qui ont les premiers relevé le défi de cette journée. La diversité de vos profils et de vos expériences, que nous avons voulu les plus représentatives possibles, ont concouru à produire un panorama juste, nuancé, qui nous a éclairé sur les apports et les limites de cette réforme. Je salue tout particulièrement Madame Élise Untermaier-Kerléo, qui a su par son excellente modération et ses qualités d'oratrice permettre aux intervenants de confronter leurs points de vue dans les meilleures conditions, et au public de faire partie intégrante de cet échange collectif.

La Haute Autorité souhaitait, autant que faire se peut, bâtir un programme qui fasse écho à la réalité quotidienne de vos missions et aux interrogations qu'elles suscitent : comment apprécier et détecter le risque de conflit d'intérêts ? Comment conseiller au mieux un agent et analyser les risques de nature pénale et déontologique dans le cas d'une demande de mobilité entre les secteurs public et privé ? Quels outils déontologiques internes mettre en place pour

prévenir les risques d'ordre déontologique et pénal ? Comment rester pragmatique dans l'appréciation de ces risques, comment les mesurer sans excès ? Sur ce dernier enjeu, la Haute Autorité a été confrontée à plusieurs reprises à des référents déontologues qui conseillaient aux élus représentant leur collectivité dans des organismes extérieurs de se déporter de tout acte ou débat. Nous avons estimé que cela était excessif et nous y sommes opposés. Rendre des comptes est un principe fondamental du fonctionnement des assemblées locales, et l'élu qui a été désigné par sa collectivité doit pouvoir lui rendre comptes de son activité, notamment lors du débat sur son rapport d'activité.

Sur ces sujets, la loi 3DS, malgré ses imperfections, a clarifié un certain nombre de choses. Il reste quelques sources de malentendu et j'ai bien entendu que cela suscitait parmi vous des inquiétudes, des questionnements. Là aussi, j'espère qu'un véhicule législatif nous permettra de préciser certaines notions difficilement interprétables. En attendant, il appartient au collège de la Haute Autorité de fixer la doctrine.

Autant de questions essentielles que les ateliers de l'après-midi ont permis d'approfondir. Ces interrogations, ces points saillants, ces grandes lignes, structurent votre pratique comme la nôtre. Le choix de confier l'animation de ces ateliers à des binômes alliant un agent de la Haute Autorité et un intervenant extérieur aura permis je crois d'enrichir les échanges en multipliant les angles d'approche. Il témoigne en tout cas de notre profond attachement à une réflexion commune et ouverte. Je tiens à remercier très vivement Mesdames et Messieurs Amaury Brandalise, Jean-Michel Destierdt, Olivier Japiot, Antoine Jocteur-Monrozier et Anne Rinnert, de s'être prêtés à l'exercice.

J'ai bon espoir que les échanges que vous aurez eus, que ce soit au cours des ateliers de l'après-midi ou lors des moments de pause ou du déjeuner auront répondu à vos attentes.

Il faut bien l'admettre, une seule journée ne saurait épuiser les multiples questions qui se posent au quotidien, dans l'exercice de vos fonctions.

Mais c'est aussi la vertu modeste d'un tel événement, que de vous permettre de vous rencontrer et de faire naître des prolongements pérennes et fructueux à vos échanges, qui dépasseront largement le cadre de cette seule journée. Nous espérons que vous pourrez continuer à renforcer ces liens et à faire vivre ce réseau. L'année 2023 marque par ailleurs les dix ans des lois transparence et de la création de la Haute Autorité. Cet anniversaire sera l'occasion de proposer d'autres événements d'ici la fin de l'année, propices à la poursuite de ces échanges et à la réflexion sur le renforcement de l'intégrité dans la sphère publique. Nous organiserons notamment un colloque, à l'Assemblée nationale, au mois d'octobre prochain.

Je tiens par ailleurs à réaffirmer que nous allons poursuivre notre réflexion la prévention des conflits d'intérêts public-public, un enjeu qui suscite, j'en suis conscient, de nombreuses interrogations, depuis la loi « 3DS ».

En guise de conclusion, je tiens simplement à tous vous remercier à nouveau pour votre présence aujourd'hui et pour votre participation active. C'est pour la Haute Autorité une grande joie et une grande chance de rencontrer les acteurs quotidiens de la déontologie et de pouvoir nourrir son action de vos retours.

Je le rappelle : n'hésitez pas à nous saisir, n'hésitez pas à nous interroger, nous serons là pour vous répondre.

Je vous remercie et vous souhaite une bonne soirée.

*